

TC PONDI | VIDE-GRENIER | BULLETIN D'INSCRIPTION 2020

Accueil des exposants de 7h00 à 9h00

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse email :

PROFESSIONNELS

R.C. N° Fait le : à

Déclare sur l'honneur :

- être soumis au régime de l'article L310-2 du code du commerce
- tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (article 321-7 du code pénal).

PARTICULIERS

Carte d'identité N° : Fait le : à

ou permis de conduire N° Fait le : à

ou passeport N° : Fait le : à

(munissez vous de cette pièce le jour du vide grenier.)

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant,
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code du commerce)
- Ne participer qu'à 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal).

> DESCRIPTIF DES OBJETS A VENDRE : (armes non autorisées)

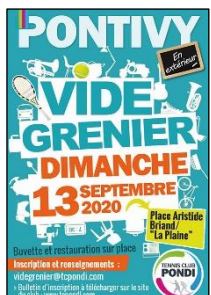
Tarifs : 20€ les 5 mètres // 35€ 10m // 50€ 15m // 60€ 20m (entourer le choix désiré)

Avertissement : les tables ne sont pas fournies et aucune inscription ne sera validée sans le paiement.

- Les exposants s'engagent à recevoir le public dès 9h00 et ne pas remballer avant 18h00,
- Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables des vols, dégradations ou accidents survenus pendant la manifestation,
- L'organisateur se réserve le droit de refuser tout étalage qui ne correspondrait pas à l'esprit de la manifestation,
- L'exposant annulant son inscription se verra restituer son règlement sauf si cette annulation intervient dans les 8 jours francs précédant la manifestation, auquel cas l'organisateur conservera le règlement,
- L'utilisation de réchauds ou appareils à gaz est interdite,
- L'organisateur se garde l'autorité des décisions.

Fait à le

Signature



Inscription validée en fonction des places restantes à la réception du bulletin d'inscription avec le chèque à l'ordre de : Tennis Club Pondi

A adresser à : Tennis Club Pondi - 1 RUE STANISLAS LE COMPAGNON – 56300 Pontivy – Téléphone : 06 62 09 06 95 – email : videgrenier@tcpondi.com

Rappel > recommandations sanitaires pour limiter les risques de propagation du Covid-19 :

Distanciation physique d'un mètre entre les visiteurs et les exposants, port du masque pour les exposants et visiteurs, mettre du gel à disposition et demander aux visiteurs de ne pas toucher les objets à la vente. **Mesures mise en place :** affichage des règles de sécurité, sens unique à la visite, gel à disposition, matérialisation au sol des repères pour respecter les distances de sécurité.